Envoyé en préfecture le 01/03/2019

Reçu en préfecture le 01/03/2019

Affiché le



ID: 031-200072635-20190227-270219D364-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES

Séance du 27 Février 2019 à Cierp-Gaud, salle polyvalente

L'an deux mille dix-neuf et le 27 Février à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain CASTEL,

Personnes présentes : 56

ARINO Monique / AZAM Audrey / BARRAU Bertrand / CORTESOGNO Alain / BEUVELOT Pascal / BONNET Philippe / BORDES Jean-Claude / CASTEL Alain / BOUKEBBOUCHE Farida / CASTEX Marie-Thérèse / AUBERT Sophie / CAU Michèle / CHÈZE Jean-Bertrand / CLASTOT Jean-Claude / COMET Sylvain / CRAMPE Philippe / DASPET Laurette / DORE Jean-Pierre / ECHEVARNE Anne-Marie / ESCAZAUX Hélène / FABARON Daniel / FERRÉ Louis / GERDESSUS Marie-France / GONZALES Jean-Pierre / GROS Joël / GUAUS Bernard / HAHNSCHUTZ André / HORMIERE Charles / JAMME Henri / PRINCE Bernard / LADEVEZE Alain / LADEVEZE Michel / LADRIX Jean-Paul / CROUZET Marie / LAPEBIE Brigitte / LARQUE Alain / LARQUE Serge / LASALA Jean-Pierre / LORENZI Jean-Jacques / LUPIAC Claude / MARTIN Denis / MELAZZINI André / ARROYO Pierre / OUSTALET Jean-Pierre / PALLAS André / MOMBRUN Christian / PLANAS Yves / PUENTE Alain / PUIGDELLOSAS Claude / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Louis / REDONNET Jean-Luc / SALVATICO Jean-Paul / SARRAUTE Daniel / SAULNERON Patrick / SICART Jean

Personnes absentes ou excusées : 40

ABADIA Jean-François / ADOUE Fabienne / AYRAL Annie / CHAPOT Denis / COLLA Serge / COMET Jean-Pierre / DARDÉ Jean-Paul / DEJUAN Francis / DENARD Jean-Paul / DUMAIL Bernard / Patrick / EMPORTES Christian / ENCAUSSE Patrick / FILLASTRE André FORMENT-VINGADASSALOM Christine / GARCIA Clément / GILLES Patrick / GOUZY José / JAUSSELY Pierre / JOURDANA Didier / MARY Serge / MENGARDUQUE Jean / MINEC Hervé / MORA Bernard **MORETTO** Joseph 1 **PORTES** Gilbert 1 PRAT Philippe REBUFFO Jean-Pierre / RICHARD Etienne / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Joseph SAINT-MARTIN Yvon / SANGAY André / SAPORTE Gérard / SOYE Anne / STRADERE Michelle / TALAZAC François / THOMAS Christophe / UCHAN Marie-Claire / VERDIER Jean

Procurations: 8

COMET Jean-Pierre a donné procuration à LADEVEZE Michel DUMAIL Bernard a donné procuration à PLANAS Yves FILLASTRE André a donné procuration à SALVATICO Jean-Paul MORA Bernard a donné procuration à GONZALES Jean-Pierre RIVAL Patrice a donné procuration à HORMIERE Charles SAINT-MARTIN Joseph a donné procuration à FERRE Louis SAINT-MARTIN Yvon a donné procuration à CLASTOT Jean-Claude STRADERE Michelle a donné procuration à CASTEX Marie-Thérèse

Vote: Pour: 64 Contre: 0 Abstention: 0

Objet : Affectation des Résultats 2018

Budget Général

Affiché le



31224 Code INSEE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARON DE 336-200072635-20190227-270219D364-DE ADMINISTRATION GENERALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0 56 + 8 procuer.

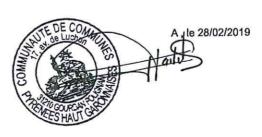
Nombre de membres exprimés : 0 64

VOTES: 6A

Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 895 025,46
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 815 513,45
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 710 538,91
Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 094 159,50
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	1 094 159,50
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 710 538,91
Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 094 159,50
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 616 379,41
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	Cauca Ca

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission , le 28/02/2019 et de la publication le 28/02/2019



⁽¹⁾ Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

⁽⁴⁾ En ce cas, il n'y a pas d'affectation.